



Le 20 décembre 2006

Enquête publique ZAC Chantiers à Versailles

L'étude d'impact de la ZAC Chantiers révèle qu'en 2010, il y aura une saturation > 100% de la rue Porte de Buc et de la rue des Chantiers. On ne pourra plus ni entrer ni sortir de Versailles aux heures de pointe !

Ceci nous interpelle et nous souhaitons formuler un certain nombre de réflexions et de demandes.

Résumé

- Demande d'itinéraire à pied confortable et sécurisé sur la rue de la porte de Buc vers la gare et la ZAC des Chantiers
- Demande de réalisation d'une piste cyclable sur la RD938 et RD939 entre Buc et Versailles
- Demande de renforcement de service en Transports en commun ainsi que mise en place d'un couloir bus vers la gare et la ZAC des Chantiers via la rue de la Porte de Buc (RD 939)
- Demande d'une vraie réflexion sur les circulations (PDU) à l'échelle du **Grand Parc** pour finir avec la pensée du « chacun chez soi »
- Demande que des aménagements pour la circulation des piétons, vélos et transports en commun soient un **préalable à toute nouvelle urbanisation** au sein du Grand Parc.

Argumentaire

Pourquoi aménager ce tronçon RD 939 ?

- Buc est une commune vraiment limitrophe de Versailles, à moins de 2 kilomètres.
- Versailles est un fort pôle d'attraction, regroupant un grand nombre d'activités qui attirent en permanence familles et enfants : piscine, cinéma, bibliothèques, clubs de sports ou de loisirs, marché, commerces...
- La quasi-totalité des lycéens bucois sont scolarisés à Versailles, ainsi que certains collégiens et élèves de primaires.
- La gare de Versailles-Chantiers est naturellement la gare des bucois qui utilisent les transports en commun, mais aussi la gare des nombreux employés qui viennent travailler dans les entreprises de Buc (Zone d'activité de 5000 emplois). L'aménagement prévu de la ZAC des Chantiers prévoit

des accès à la gare depuis le pont Saint Martin, ou la rue Edouard Charton ; et par la rue de la porte de Buc ?

En conclusion, et pour toutes ces raisons, un cheminement sécurisé en circulations douces depuis Buc permettra de contribuer à limiter le nombre de voitures se rendant à Versailles.

Etat actuel de la RD 939

- Sur les RD 938 et RD 939 (Rue de la Porte de Buc) qui relie Buc à Versailles, les piétons sont relégués sur des espaces sans revêtement ; les cyclistes doivent rouler sur la même chaussée que les autres véhicules.
- Le trafic est très élevé surtout dans les horaires « de pointe ».
- Ces routes possèdent des bordures de trottoir qui ne pardonnent pas le moindre écart aux cyclistes.
- Les conditions de dépassement des cyclistes sont très dangereuses, voire impossibles si l'on suit le Code de la route (1,5 m d'écart, et franchissement d'une ligne continue), d'autant plus dangereux avec un fort trafic arrivant en face, avec l'étroitesse des voies, mais aussi compte tenu de la pente. Dans le sens de la montée, les vélos sont de véritables obstacles.
- Les deux plateaux surélevés récemment installés début décembre 2006 sont implantés trop loin des sorties cimetière et clinique des Franciscaines. Les voitures reprennent de la vitesse à la descente.
- L'intercommunalité, dans ses missions actuelles, aménage sur le secteur des itinéraires de promenade, dans les bois. Ils sont strictement perpendiculaires aux itinéraires envisagés ici pour desservir Versailles et par conséquent parfaitement inutiles pour les déplacements quotidiens se rendre à l'école ou au travail.
- Le pôle multimodal n'est à peine modal.... Qu'en est-il du cheminement piétons à l'arrivée de l'entrée sud de la gare et du Centre commercial ? Qu'en est-il du stationnement vélo ? Qu'en est-il du renforcement des transports en commun pour désengorger le secteur ?

Ville de Versailles – où est l'esprit « Grand Parc » ?

Dans le commentaire de la Ville de Versailles sur le PLU révisé de Buc, nous lisons (cf. Observations émises par les personnes associées au projet, pages 20-21)

« S'agissant de l'aménagement de la rue Louis Blériot, je souhaiterai connaître le projet exact qui s'y applique. En effet, cet aménagement ne doit pas favoriser une augmentation de circulation automobile vers la rue de la Porte de Buc à Versailles, ce qui aurait pour conséquence d'augmenter les flux automobiles dans Versailles. »

Que fait Versailles pour que les Bucois puissent se rendre à la gare et à la ZAC des Chantiers **AUTREMENT qu'en voiture** ? Aujourd'hui, beaucoup de Français souhaitent se déplacer autrement qu'en voiture. Donnez leur la possibilité ! Mais pour accéder à la ZAC des Chantiers, où sont prévus les trottoirs confortables ? les pistes cyclables ? les couloirs bus donnant un vrai avantage aux TP/TC par rapport à la voiture ? L'intercommunalité devrait pleinement assumer son rôle ici !

Qu'en est-il de la **ZAC des Chantiers** pour Buc ET pour Versailles en termes d'augmentation de la circulation automobile ? Comme mentionné ci-dessus, l'étude d'impact montre une saturation à plus de 100% de la rue Porte de Buc et de la rue

des Chantiers en 2010. On ne pourra plus ni entrer ni sortir de Versailles aux heures de pointe !

Comment peut-on sérieusement proposer un tel projet, sans résoudre en amont les problèmes de circulation ? Nous demandons que des aménagements piétons, vélos et transports en commun soient un préalable à toute nouvelle urbanisation au sein du Grand Parc.

Conclusion

Etant donné tous ces éléments, nous vous demandons une action rapide et forte en faveur d'un aménagement « circulations douces » de la RD939 entre Buc et Versailles, en concertation avec les riverains de la rue de la Porte de Buc.

La commune de Buc conduira en 2007 une concertation concernant la requalification de la RD938 (rue Louis Blériot) sur sa commune. Ces travaux établiront le cadre de vie et celui des circulations dans Buc pour les 20 ou 30 années à venir. En réalisant l'aménagement du RD939 entre Buc et Versailles, la ville de Versailles a l'occasion de prouver son engagement en matière de circulations douces (Agenda 21, atelier 1 !).

Ainsi les décideurs seraient à l'initiative d'un « cercle vertueux » qui pourrait voir Buc et Versailles – et toute l'intercommunalité - prendre enfin les décisions qui permettent une circulation sécurisée des piétons et vélos entre les communes , notamment quand elles sont distantes de moins de deux kilomètres.

Britta Boutry, Présidente

Et toute l'équipe de l'Association piétons&vélos à Buc, 6 place Corot, 78530 BUC



Rue Porte de Buc : envie d'aller à pied ? à vélo ? C'est à vous, aménageurs, de permettre de se déplacer AUTREMENT qu'en voiture pour se rendre à la ZAC des Chantiers !